



CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 29 SEPTEMBRE 2021

EXTRAIT DE DELIBERATION N° 2021-095 / 5-7-9-7

Les membres du Conseil Municipal de la Ville de VOIRON, légalement convoqués le 23 septembre 2021, se sont réunis en séance à huis clos à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Julien POLAT, Maire.

Les conseillers présents au nombre de 28 formant la majorité des membres en exercice, le Président déclare, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, que le Conseil Municipal peut délibérer.

Présents : J-P. ALIBEU, Y. ALLARDIN, C. AMACHANTOUX, A. BELLEVILLE, F. BEVILACQUA, P. BONNARDON, F. BRABRI, M. CHASSON, P. CHUNG-PEREZ, G. DA COSTA, A. FAVIER, N. FAYOLLE, B. GATTAZ, B. GRANDCAMP, B. HUET, A. LE BOURDONNEC, E. LIVERNAIS, M. MISTRE, C. MOLLIER-SABET, A. MOREAU, A. MOTTE, B. PARIS-BERNARD, J. POLAT, L. RUELLO-MOGORE, B. SARRAT, B. SEVEN, J. VIAL, N. VUILLERMOZ-BIRON.

Représentés : C. BADREDDINE, H. BARADEL, F. DUFFOUR, N. JULLIARD, A. GAL, M. GUICHERD-DELANNAZ, S. VALENTIN.

La secrétaire de séance désignée est F. BEVILACQUA.

OBJET : INTERCOMMUNALITÉ : Présentation du rapport annuel 2020 du service eau et assainissement élaboré par la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais.

Rapporteur : Anthony MOREAU

EXPOSE : Par courrier en date du 27 juillet 2021, la communauté d'Agglomération du Pays Voironnais nous a transmis le rapport annuel d'activités du service public de l'eau et de l'assainissement, précisant qu'il doit être examiné par le Conseil Municipal.

Par ailleurs, la réglementation stipule que dans les communes de 3 500 habitants et plus, ce rapport est mis à disposition du public sur place et dans les quinze jours suivant cette présentation au Conseil Municipal.

Le public en est avisé par voie d'affichage apposé en mairie et aux lieux habituels pendant au moins un mois.

Il a été présenté en Commission Consultative des Services Publics Locaux le 09 juin 2021.

Il a été approuvé par le Conseil Communautaire en date du 20 juillet 2021.

Les principales conclusions de ce rapport sont jointes en annexe à la présente délibération ainsi que le rapport.

.../...

PROPOSITION :

Vu la Commission Travaux, Environnement, Urbanisme et Qualité de Vie du 16 septembre 2021,

Le rapporteur propose au Conseil Municipal :

- De prendre acte du rapport annuel d'activités 2020 du service public de l'eau et de l'assainissement élaboré par la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais.

DECISION : Le Conseil Municipal **PREND ACTE**
AINSI FAIT ET DELIBERE

Pour extrait certifié conforme au
registre des délibérations
Acte certifié exécutoire depuis
son dépôt en préfecture.

Le Maire de VOIRON,

Julien POLAT



ANNEXE

Principales conclusions du rapport annuel d'activités 2020 du service public de l'eau et de l'assainissement

Concernant le volet Investissement : En 2020, environ une trentaine d'opérations d'investissement ont été menées pour un montant global de 6 080 000 € HT (6 830 000 € HT en 2019) réparti de la façon suivante :

- 2 260 000 € HT en eau potable
- 3 820 000 € HT en assainissement

Ces travaux ont concerné notamment :

- le renouvellement du réseau d'eau potable de la Plaine de Tullins (2 250 ml)
- la mise en assainissement collectif de La Sure en Chartreuse (Phase 1) et la réhabilitation du réseau d'eau potable sur St Julien de Ratz
- l'extension du réseau d'eau potable à Voiron en vue de desservir le futur pôle hospitalier du voironnais
- la poursuite du projet d'agrandissement et de rénovation de la Station de Traitement des Eaux Usées Aquantis
- le démarrage des travaux de requalification de la station d'épuration du Tour du Lac à Charavines, en avril 2020, qui devrait s'achever en juin 2021
- des travaux de mise en séparatif de réseaux à Tullins et Voreppe

Ces travaux permettent de parvenir à un :

- Taux de renouvellement Eau potable de 0,87 % (taux moyen de 0,63 % FNCCR)
- Taux de renouvellement Assainissement de 0,17% (taux moyen de 0,43% FNCCR)

Concernant la consommation moyenne d'eau par abonné : elle s'avère être en légère baisse : 106 m3 par abonné contre 108m3 en 2019 et 110m3 en 2018.

En 2020, le volume d'eau prélevé au niveau du milieu naturel s'est établi à 7 074 087 m3. L'eau distribuée reste de très bonne qualité avec un taux de conformité de 98,5 % sur les paramètres physico - chimiques et 99,3 % pour les paramètres bactériologiques.

Concernant les volumes assujettis à l'assainissement collectif : ils s'élèvent à 3 732 090 m3 en 2020, en hausse par rapport à l'année précédente.

Nos principales installations de traitement, sont jugées conformes par les services de l'État. Seule la STEP de Tullins, reprise en régie en 2019, devrait s'avérer non conforme (en attente de l'avis officiel des services de l'État).

Au niveau des indicateurs financiers des budgets : nous pouvons noter la poursuite des bons résultats financiers. Ils permettent de confirmer la capacité des 2 budgets à pouvoir absorber les importants investissements qu'ils devront porter dans les années à venir, tout en maîtrisant l'évolution des tarifs sur le long terme.